

Mémoire pour l'essor du secteur événementiel

Octobre 2023

EVENT
CONFEDERATION

Table des matières

I. Introduction	4
II. La (re)connaissance sectorielle	5
A. Définition du secteur	6
B. Reconnaissance	7
III. Législation	8
A. Des règles de sécurité uniformes	8
B. Résistance aux crises	9
C. Politique d'octroi de licences	10
D. Travailler avec des bénévoles	11
E. Planification des vacances	12
F. Heures supplémentaires de relance	12
G. Briser le monopole dans les administrations locales	13
H. Régime des agences de voyage	13
I. Transports publics	13
IV. Les préoccupations régionales	14
A. Flandre	14
B. Bruxelles	16
C. Wallonie	20
V. Conclusion	21
Contacts	22

I. Introduction

Le secteur de l'événementiel vivifie de nombreux domaines. Les événements transforment les villes et quartiers en lieux vivants, les fêtards s'amuse en toute sécurité dans les nombreux festivals, les entreprises reconnaissent l'impact fort de la communication événementielle ou le succès commercial d'un salon, les organisateurs de mariages créent la plus belle des journées, les artistes font vibrer leur public et les plus grandes performances sportives sont réalisées lors d'événements sportifs mémorables. Bref, les événements sont la force vive de notre société. Ils génèrent des liens, sont source d'inspiration, d'expérience, de plaisir, de convivialité et de bien d'autres choses encore. Un événement rassemble les gens et offre une expérience unique aux visiteurs, mais aussi aux partenaires commerciaux temporaires qui créent cette expérience.

Un événement tente toujours de créer une valeur ajoutée pour son public : B2C, B2B, G2C, ... sous des formes tout aussi diverses : détente/expérience, éducatif/scientifique, informatif/connaissance, présentation/vente, ... sans oublier l'impact positif sur l'économie locale et au niveau social : formation, emploi, valorisation, ...

Le secteur de l'événementiel est à l'image du réseau des entreprises : des indépendants aux grandes structures ainsi que les bénévoles souvent indispensables à l'organisation d'un événement.

Il fait partie d'un écosystème qui comprend d'autres secteurs, souvent inhérents au lieu ou à la destination : les services touristiques concernés, la location de lieux, les offres culturelles, les hôtels et autres structures d'hébergement, les restaurants... qui ont souvent déjà leur propre NACE / PCS.

L'absence d'événements dans un passé pas si lointain, lors de la crise sanitaire du Coronavirus, en est la preuve. Sans événements, la vie est comme un repas sans sel. Une nourriture insipide. Les événements sont nécessaires. Tout le monde est d'accord sur ce point.

Le secteur belge de l'événementiel accueille plus de 77 000 événements par an, soit plus de 200 par jour. Certains événements sont de taille modeste, d'autres sont à l'échelle de villes moyennes temporaires avec plusieurs dizaines de milliers de participants. Le secteur retrouve le chemin de la croissance, mais il a aussi ses défis à relever. Si nous voulons continuer à croître de manière équilibrée, durable et appropriée, il nous faut cerner nos besoins et les exprimer. Si nous attendons d'un gouvernement qu'il prenne en compte le secteur, nous devons également faire connaître nos aspirations.

L'ambition première de ce mémorandum est d'amorcer une concertation pour assurer l'avenir de notre secteur.

II. La (re)connaissance sectorielle

Le secteur de l'événementiel a besoin d'une approche plus globale à l'avenir. L'ensemble de lois et de règlements ne tient compte que rarement, voire jamais, de la complexité du secteur de l'événementiel. La superposition de législations au niveau fédéral, régional, parfois provincial, local, ou municipal rajoute à la complexité en raison d'un manque parfois grave de cohérence et d'alignement.

De plus un élément très spécifique à notre secteur événementiel n'est pas pris en compte : il s'agit toujours d'organisations temporaires. Cet élément n'est pas toujours mentionné de manière adéquate dans les réglementations. Le fait d'imposer les mêmes normes que pour les infrastructures permanentes n'est pas toujours souhaitable, et encore moins faisable ou nécessaire.

Au cours des derniers mois, le secteur a été confronté à de nouvelles législations ou à des propositions de nouvelles législations dans différents domaines. Comme par exemple, la qualité de l'air, la rémunération de la police, l'augmentation de la TVA sur les billets, la réduction de la TVA déductible sur les services de restauration avec service, les gobelets réutilisables et la tarification dynamique. Sans parler de l'inflation, de l'augmentation des coûts de production et des coûts de l'énergie, l'indexation des salaires, etc. qui affectent l'ensemble de l'économie. Cette longue liste qui s'applique au niveau régional et fédéral met en évidence le fait que les événements sont de plus en plus coûteux.

Si nous voulons renforcer le secteur de l'événementiel et stimuler sa croissance, nous devons adopter une approche plus globale.

Pour y parvenir, deux conditions fondamentales sont nécessaires :

- Nous devons être en mesure de définir et de délimiter correctement le secteur
- Le gouvernement doit faire preuve de plus de cohérence à l'égard de ce secteur.

La délimitation est importante pour pouvoir démontrer clairement qui est impliqué, quel est l'impact, quels sont les chiffres, etc. Une plus grande cohérence est cruciale pour rester opérationnel dans la réalité. En tant que secteur, nous ne craignons pas les responsabilités et il s'agit certainement d'une histoire de droits et d'obligations, mais un équilibre doit être maintenu pour que l'entrepreneuriat reste rentable.

A. Définition du secteur

La nécessité de délimiter le secteur est apparue très clairement lors de la dernière crise du coronavirus. Les secteurs (fédérations), les administrations, les fonds auxiliaires, les décideurs politiques, etc. se sont échinés en vain, malgré beaucoup de bonne volonté, sur le maintien adéquat de la croissance du secteur. La problématique ne peut être énoncée plus clairement. C'est maintenant au secteur de prendre les rênes et de saisir cet élan.

Il est primordial que nous poursuivions la professionnalisation du secteur, car ce n'est qu'à cette condition que nous obtiendrons, en tant que secteur, la reconnaissance nécessaire, celle que nous méritons. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité d'un cadre juridique fort et unifié pour le secteur (quelle que soit sa diversité), sur lequel il puisse s'appuyer en période de crise et d'incertitude.

Dans le système belge, il existe deux façons de visualiser les secteurs : la commission paritaire et la classification par code NACE.

1. Commission paritaire

Notre ambition dans ce dossier est d'unifier le secteur et de parvenir ainsi à un statut social uniforme, adapté aux besoins du secteur. Nous pensons à la fluctuation du volume de l'activité, à la flexibilité, à la sécurité, aux lieux de travail temporaires, etc.

2. Codes NACE

En tant que fédération sectorielle, nous sommes en discussion avec Statbel pour donner au secteur plus de visibilité dans ce codage. Cependant, l'ensemble fait partie d'un cadre international complexe et d'une réforme prévue vers la fin de 2024, ce qui fait que la marge de manœuvre est relativement limitée.

Bien entendu, cela ne change rien au fait que nous continuons à faire pression pour trouver une solution. Nos propositions ont été transmises à Statbel.

Il est important de comprendre que les codes NACE ne sont pas là pour rassembler le secteur mais pour obtenir un aperçu de la structure, etc. Cet aperçu ne peut évidemment être obtenu que si des entreprises similaires (c'est-à-dire des concurrents) utilisent un code identique. En raison d'une terminologie incorrecte, entre autres, ce n'est pas le cas aujourd'hui, un ajustement est donc nécessaire de toute urgence.

B. Reconnaissance

Le caractère unique du secteur est en partie défini par l'essence de ce que nous faisons. Nous rassemblons des personnes pour qu'elles vivent ensemble un moment unique. Ce moment peut prendre différentes formes.

Toutefois, il est essentiel que le fait de rassembler les gens soit reconnu comme le moteur de l'organisation d'événements. En ce sens, il est important d'en tenir compte dans les communications et les campagnes et de ne pas mettre trop en avant l'expérience individuelle.

Un autre élément propre à notre secteur est la synergie d'équipes composites temporaires qui jouent le tout pour le tout pour leur client et leur public à chaque fois. Le secteur de l'événementiel réalise ses exploits en collaboration avec les autorités locales, régionales ou fédérales, et en lien étroit avec le tissu économique du quartier ou de la ville.

Cette valeur ajoutée économique peut difficilement être surestimée. Dans l'environnement B2B, on pense à la valeur commerciale pure des foires d'expositions, des lancements de produits, des opportunités de rencontre et de mise en réseau, des événements des clients, etc. Les dépenses des touristes d'affaires sont aussi nettement plus élevées que celles des touristes ordinaires. Des études récentes menées par Tourism Flanders montrent que le touriste d'affaires dépense en moyenne 20 à 25 % de plus par nuitée¹.

La diversité et la complexité du secteur nous sont propres, et nous avons des interlocuteurs très divers au sein des administrations et des domaines politiques, tant au niveau fédéral que régional. Plus loin dans ce document, nous appelons à un renforcement du soutien (administratif) régional, mais nous sommes un secteur de PME par excellence et, par conséquent, une bonne communication et un bon échange en matière de politique économique sont essentiels à tous les niveaux, y compris au niveau fédéral. Cela permet de trouver des solutions réalistes tout en tenant compte de notre spécificité.

1. Dépenses moyennes de 219 euros (touristes de conférence) contre 176 euros (touristes de loisirs) par personne et par nuit dans les villes d'art.

III. Législation

A. Des règles de sécurité uniformes

Le document de référence pour toutes les mesures de sécurité de l'événement est le règlement de police, ratifié par le maire local, après avis de la police et des pompiers, ces derniers étant organisés en zones d'urgence avec un degré d'autonomie assez élevé. Cette organisation présente, entre autres, l'avantage de la proximité. Cependant, nous constatons, qu'en raison de l'absence d'un cadre national avec des réglementations uniformes, des différences importantes peuvent survenir d'une zone à l'autre. Les besoins et le fonctionnement diffèrent d'une zone à l'autre, et les tarifs des services d'incendie déterminés par zone varient également.

Les organisateurs interviennent dans différentes zones d'urgence et doivent donc travailler dans différents cadres et s'adapter. Une politique plus uniforme permettrait aux organisateurs de travailler plus efficacement, les dossiers pouvant être mieux préparés et le suivi par les autorités locales serait simplifié.

Nous demandons donc un cadre fédéral plus souple sur les mesures de sécurité spécifiques aux événements, en raison de la grande diversité des types d'événements. Ce cadre idéalement prendrait en compte la situation locale, mais permettrait de fournir aux bourgmestres (et aux services de sécurité consultatifs) un cadre leur permettant d'évaluer de manière uniforme les risques inhérents à un événement sur leur territoire.

Les mesures prises par tous les services d'urgence s'inscrivent dans ce cadre de sécurité des événements :

- **Police concernant les conseils sur les moyens à déployer en termes de sécurité privée** : caméras, nombre d'agents de sécurité, autres agents de sécurité et «statuts» (voir plus loin) et organisation de la communication (événement CP)
- **Conseils des pompiers en matière de prévention des incendies** : déploiement de ressources (services d'incendie ou privées), mesures de prévention
- **Prévention médicale dans le cadre de PRIMA** : la procédure de demande est uniforme et donc bonne, mais elle est parfois déposée par le coordinateur des plans d'urgence, parfois par l'organisateur lui-même et, surtout, il faut attendre l'avis du SPF Santé publique, ce qui rend impossible une budgétisation correcte de la prévention médicale dans la phase d'offre.

En ce qui concerne les règles de sécurité, y compris la prévention des incendies et l'évacuation (par exemple, les salles de théâtre ou de concert, les tribunes), nous tenons également compte des différences entre les législations régionales :

Flandre > VLAREM - Réglementation flamande relative au permis environnemental

Bruxelles > OMV - Arrêté relatif au permis environnemental

Wallonie > Décret ICPE - Décret relatif aux installations classées

B. Résistance aux crises

Outre la Commission Paritaire susmentionnée et la poursuite de l'élaboration des codes NACE pour une plus grande visibilité pour le secteur de l'événementiel, nous sommes convaincus que d'autres mesures doivent être prises pour que le secteur soit plus robuste en temps de crise.

Le régime NOW néerlandais est l'un de ces éléments. Si des secteurs sont bloqués en raison d'une décision gouvernementale, comme par exemple pendant la crise du Covid, le chômage économique a été invoqué en tant que mécanisme de soutien disponible.

Le gouvernement prend alors en charge le paiement des salaires pour les employeurs et les employés peuvent s'abstenir de travailler. Par conséquent, ces entreprises s'arrêtent complètement de fonctionner. Il s'agit bien sûr d'une mesure dommageable pour l'avenir de l'entreprise. Souvent, la gestion des clients et fournisseurs et autres, nécessite pourtant un suivi malgré l'absence de recettes. Nous pensons ici, par exemple, au changement de dates et à toute la chaîne qui s'ensuit. Les détenteurs de billets, l'équipage, le planning, le matériel... toute la chaîne logistique doit encore être informée sans qu'aucun revenu soit généré en retour. Pour de nombreux employeurs, cela signifie souvent qu'ils doivent, autant que possible, tout faire eux-mêmes.

Dans ce cas de figure, le système NOW des Pays-Bas est un modèle beaucoup plus intéressant. Les employés restent en poste, ce qui maintient l'efficacité de l'organisation interne de façon optimale. Il est ainsi possible d'optimiser les processus en interne, de préparer l'entreprise à un éventuel redémarrage, d'innover, etc.

Le système NOW a permis d'assurer la continuité (sécurité des affaires) et la bonne gestion/succession (de la situation de crise), souvent au profit d'une meilleure perception de la destination, avec entre autres, une vision de coopération future (= reprise économique tardive plus rapide, grâce à un délai court et rapide).

Un tel accord donne également au secteur le poids nécessaire au niveau international, niveau où notre secteur belge a été un leader pendant des décennies.

Dans l'ensemble, nous constatons que la plupart des entreprises du secteur de l'événementiel ont surmonté la crise, mais nous pensons que nous aurions pu être plus forts en termes d'innovation, etc. Pour une fois, les entreprises disposaient de suffisamment de temps qui ne peut être utilisé à son plein potentiel aujourd'hui en raison des coûts salariaux par rapport au chômage économique.

Nous ne pouvons pas non plus ignorer le fait que les entreprises néerlandaises constituent aujourd'hui une option intéressante, tant en tant que fournisseurs - en raison des volumes disponibles, des prix, etc. et dans le cas d'une vente d'entreprise.

C. Politique d'octroi de licences

Les événements deviennent de plus en plus complexes. Cela s'explique par la croissance du marché, mais aussi du fait des attentes accrues du public, des pouvoirs publics, de l'environnement, de la société, etc.

En outre, les évolutions sociétales autour de l'inclusivité et de la durabilité laissent présager d'un changement d'approche significatif. Toutefois, nous constatons que les politiques d'octroi de licences ne se sont pas adaptées à la vitesse d'évolution du secteur de l'événementiel.

Les demandes de projets pilotes ou d'installations temporaires autour de l'énergie, par exemple, suivent la même procédure que les projets permanents.

La délivrance de ces permis prend donc - dans le cas d'un parcours sans faille - un minimum de 165 jours, à savoir :

- Dans les 30 jours suivant le dépôt de la demande, le gouvernement vous informe que votre demande est complète et recevable ;
- Dans un délai de 60 jours (sans examen public), une licence peut être accordée ; si elle est soumise à un examen public, le délai est de 105 jours ;
- Les objections doivent être déposées dans les 30 jours.

En résumé : cela prend 6 mois pour savoir si vous obtiendrez ou non un permis pour un projet pilote.

En pratique :

Le dépôt de la demande d'autorisation d'un projet pilote en octobre permettra d'obtenir une autorisation en avril au plus tôt. Une fois le permis accordé, les négociations avec les partenaires peuvent avoir lieu en vue d'un démarrage en mai. Ainsi, si nous considérons le festival d'été, nous devrions déjà prendre une décision en septembre pour les nouvelles initiatives du prochain festival d'été, afin d'obtenir éventuellement une licence en avril et ensuite prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre le projet dans le courant du mois.

En raison de ce délai, nous perdons des options en termes de durabilité. Nous demandons que la procédure d'autorisation pour les projets pilotes soit raccourcie (en termes de durée) - et donc qu'une procédure distincte soit mise en place pour les événements - afin de rendre possibles des "activités autorisées" durables, avec la possibilité de demander des dérogations aux conditions sectorielles et d'exploiter des espaces qui n'ont pas encore fait l'objet d'une autorisation..

D. Travailler avec des bénévoles

Nous demandons un examen de la législation en matière de sécurité et de l'espace alloué à l'intégration des bénévoles. Nous estimons que la législation est aujourd'hui trop rigide. Nous comprenons qu'un recours aux services de sécurité professionnels soit en partie nécessaire - nous le soutenons pleinement - mais un recours plus large aux volontaires pour certaines tâches devrait être possible, si nécessaire sous la supervision de professionnels ou en termes de collaboration. D'autant plus qu'il existe aujourd'hui une pénurie de professionnels.

La législation actuelle empêche de nombreuses initiatives d'organisations non professionnelles du secteur socioculturel de voir le jour en raison du coût élevé des services de sécurité professionnels. Un meilleur équilibre devrait pouvoir être trouvé.

Une piste concevable et réalisable consiste à adopter une approche entièrement nouvelle et à ajouter un statut supplémentaire, tel que celui de stewards d'évènement. La distinction pourrait alors être établie comme suit.

Agent de sécurité professionnel pour les événements

- À créer dans le cadre du statut existant d'agent de sécurité
- Avec une classification des emplois et des taux (abordables) distincts au sein du PC317
- En effet, les besoins du secteur événementiel sont clairement différents de la définition (historique) d'un agent de sécurité d'une entreprise industrielle. En outre, la distinction en termes de spécificité est faite dans les 13 activités de surveillance, y compris la "surveillance d'événements" et la "surveillance de lieux de divertissement".

Bénévoles

- Actuel
- Peut intervenir pour des tâches exécutives et logistiques telles que la réception, le contrôle des billets/les bandes, les signaleurs (maintenant également inexistant pour les événements et le statut d'utilisation abusive des courses cyclistes, parfois même autorisé par le maire).

Stewards d'événements

- Nouveau
- Avec un statut, une description claire du poste et une rémunération uniforme dans le secteur de l'événementiel, flexible si possible
- Si ce groupe est délimité et vérifiable, une formation de base et des conditions minimales peuvent être établies. Le SPF Affaires intérieures est ainsi également informé et la possibilité de "déléguer" des tâches de sécurité à un groupe "semi-professionnel" est envisageable.

Le secteur dispose de structures professionnelles très solides, avec des activités au niveau national et à l'étranger qui sont de véritables leaders à une extrémité du spectre, mais également d'un afflux important de main-d'œuvre bénévole très proche du tissu socioculturel de notre pays. Cet afflux est essentiel pour notre secteur. Ce sont les professionnels de demain. C'est pour cette raison qu'il est crucial de pouvoir conserver la main-d'œuvre bénévole autant que possible.

E. Planification des vacances

Aujourd'hui, dans ce pays, nous avons des périodes de vacances différentes dans les deux régions linguistiques. Cette situation entraîne des conséquences néfastes pour le secteur, en particulier dans la sphère B2B.

Compte tenu de la volonté et de la demande pour un plus grand nombre possible de visiteurs présents, les événements d'entreprise sont toujours planifiés en dehors des périodes de vacances ou des semaines comportant des jours fériés. Du fait qu'aujourd'hui ces périodes ne coïncident plus dans la communauté flamande et francophone, les périodes disponibles sont de plus en plus restreintes. Il en résulte des pics d'affluence inutiles et des opportunités limitées, et donc un impact économique négatif notable pour les agences et les fournisseurs.

C'est pour cette raison que nous sommes favorables à ce que les périodes de vacances dans les deux parties du pays puissent au moins se rejoindre, et de préférence se chevaucher ou coïncider.

F. Heures supplémentaires de relance

De nombreuses entreprises du secteur peinent à trouver des travailleurs techniques. En raison du faible afflux (et de la fuite partielle des cerveaux pendant la période de la crise du Coronavirus), elles investissent dans la formation des personnes. Une situation qui fonctionne bien aujourd'hui, mais qui n'est pas viable à long terme.

Des allocations ont été mises en place par le gouvernement. Par exemple, les heures supplémentaires dites "de relance", fiscalement avantageuse, permettent aux salariés d'effectuer 130 heures supplémentaires non majorées, exonérées de charges sociales et d'impôts et sans avoir à prévoir de récupération. Ce système a été prolongé jusqu'en 2025. Mais qu'en sera-t-il ensuite ?

Si l'on examine brièvement d'autres secteurs similaires, tels que l'hôtellerie ou la construction, on constate que les employés y sont autorisés à effectuer un nombre illimité d'heures supplémentaires, soit 360 et 180 heures supplémentaires brutes/nettes respectivement par an. Un nombre bien supérieur aux 130 heures dans le secteur de l'événementiel. Cependant, presque tous les secteurs sont aujourd'hui confrontés à une pénurie de personnel. Cette situation perdurera au moins jusqu'en 2032, selon les chiffres de Statbel. Les entreprises investissent massivement dans la formation et le développement personnel de leurs employés. L'image de marque de l'employeur n'a jamais été aussi importante.

Il est donc nécessaire de renforcer la sensibilisation et le dialogue ouvert sur cette question. Des conditions de concurrence équitables entre tous les secteurs ne sont pas seulement justes, mais elles peuvent être bénéfiques aux employés et stimuler l'économie et à la société.

G. Briser le monopole dans les administrations locales

Certaines collectivités locales utilisent leur cellule événementielle interne et/ou leur service de location interne pour organiser leurs événements ou livrer le matériel de location. Le cas échéant, on peut parler de concurrence déloyale car elles bénéficient de services subventionnés. De fait, les services sont moins chers que les entreprises privées.

Le soutien logistique local au profit du secteur de l'événementiel ne peut qu'être salué, en particulier dans le contexte d'événements à vocation sociale. Cependant, lorsque le soutien logistique local, de manière exclusive ou indépendante, ou avec un nombre très limité de partenaires privés, organise de nombreux événements variés, il prive le marché libre de son "oxygène économique" et appauvrit l'offre.

Il est nécessaire de définir plus clairement la mission de ce soutien local, ce qui ne peut que favoriser le développement local de l'écosystème (y compris l'offre et la consommation touristiques).

H. Régime des agences de voyage

Nous sommes un secteur comprenant beaucoup de zones d'ombre et de chevauchement avec d'autres secteurs et activités économiques. C'est très spécifique à nos activités. Pensez aux sports, à la culture, à l'hôtellerie, au tourisme, etc., tout en conservant des caractéristiques uniques.

Il ne fait aucun doute qu'il existe un chevauchement avec le secteur des voyages. Les organisateurs d'événements d'entreprise aident également leurs clients à organiser des voyages de motivation, ainsi que des événements de plusieurs jours à l'intérieur du pays. Il est évident que les voyages de motivation relèvent de la législation sur les voyages, mais ce n'est pas le cas pour les événements de plusieurs jours. Il est important que cette distinction soit maintenue et, lorsque la législation sera modifiée dans ce contexte, nous voulons nous assurer que nos organisations ne soient pas incluses.

I. Transports publics

Pour évoluer vers un secteur plus durable, il est essentiel de disposer de transports publics appropriés. Trop souvent, nous constatons que l'offre en termes de capacité et d'horaires n'est pas adaptée aux événements temporaires. Il est bien sûr compréhensible qu'il ne soit pas possible de tenir compte constamment des pics d'affluence des événements. Cependant, l'organisation des transports publics doit être suffisamment flexible, claire et adéquate pour que ces pics d'affluence puissent être régulés en concertation avec les transports publics. Nos visiteurs devraient pouvoir rentrer chez eux en toute sécurité en train, en tram ou en bus.

IV. Les préoccupations régionales

A. Flandre

Technologie et innovation en Flandre

Dans le cadre du projet FTI, le domaine du divertissement est évidemment une excellente opportunité pour le secteur. Jamais auparavant un gouvernement n'avait choisi aussi résolument de soutenir le secteur événementiel. Il va sans dire qu'en tant que fédération sectorielle, nous nous en réjouissons et souhaitons apporter un soutien encore plus marqué. Nous souhaitons jouer le rôle d'amplificateur dans le domaine de la politique, d'une part, et d'organisateur pour les entrepreneurs, d'autre part, afin de maximiser les opportunités.

Cabinet dirigeant

Quelle est la place des événements dans une future législature ? Telle est la question cruciale. En tant que secteur, nous sommes très diversifiés. Nous appartenons à la culture, au tourisme, au patrimoine bien sûr, au sport, ... mais il s'agit surtout d'un secteur économique avec des enjeux. Cette seule énumération concerne aujourd'hui 5 cabinets et 5 ministres au niveau régional (sans compter les pouvoirs fédéraux).

Pour une approche et une coopération plus efficaces, nous préférons un cabinet dirigeant doté d'une autorité claire. De cette manière, une politique plus intégrée peut voir le jour.

Le rôle d'EventFlanders

Pour nous, le rôle d'EventFlanders pourrait prendre beaucoup plus de place. Pour parvenir à une approche plus complète, il est essentiel de pouvoir compter sur des professionnels qui comprennent notre secteur au sein de l'administration concernée. EventFlanders peut certainement jouer ce rôle pour nous, et cela dans plusieurs domaines.

En tant qu'organisateur d'événements

Pourquoi EventFlanders ne pourrait-il pas intervenir en tant que guichet central pour les événements qui dépassent le niveau local ? L'organisateur n'aurait alors qu'un seul interlocuteur pour les pouvoirs publics. Nous renvoyons également à cet égard au point IV.C pour une politique d'octroi de licences adaptée qui tienne compte des caractéristiques spécifiques du secteur événementiel et de la rapidité très caractéristique de l'activité.

En tant que centre de connaissances

L'un des handicaps actuels du secteur - du fait qu'il n'est pas définissable - est le manque de perspectives et d'analyses numériques. Il est donc crucial de collecter, d'analyser et de mettre à disposition de manière optimale les informations limitées qui existent, au profit du secteur. EventFlanders peut jouer un rôle crucial à cet égard.

En tant que chef de file de l'administration

Dès lors que la politique s'implique dans le secteur événementiel, il nous semble utile et souhaitable de toujours faire intervenir des professionnels de l'administration. Il en va de même lorsqu'il s'agit de sport - culture - ou autres dans un contexte événementiel. Il va de soi évidemment qu'une collaboration avec d'autres structures telles que FIT - FTI - dépt culture - dépt sport – est souhaitable et recommandée... De plus, elles disposent naturellement des connaissances professionnelles spécifiques qui peuvent être utiles au secteur événementiel.

VVSG

La coopération avec VVSG se déroule déjà bien aujourd'hui. Les autorités locales et les services événementiels sont souvent le premier point de contact pour les organisateurs locaux. D'où l'importance d'une bonne communication.

Nous sommes partisans de perpétuer et d'approfondir cette coopération. Cela permet de créer une plateforme d'échanges entre l'autorité chargée de délivrer les autorisations (ville ou municipalité), l'autorité directrice (EventFlanders) et le secteur (Event Confederation). Cela ne peut que conduire à des processus plus fluides, à de meilleurs événements qui tiennent compte de l'espace des différentes parties prenantes.

B. Bruxelles

Notre demande et notre vision concernant Bruxelles sont très similaires à celles de la Flandre, bien sûr. Elle est confrontée à plusieurs défis, notamment, pour n'en citer que deux, liés au secteur de l'événementiel :

- D'une part, être capable de faire face à la croissance de la communauté européenne et de l'alliance de l'OTAN : davantage de réunions formelles et informelles (infrastructure, logistique, sécurité, accessibilité, ...).
- D'autre part, le repositionnement de Bruxelles, en tant que destination (d'événements), après la perte de certains événements connus dans le secteur (Seafood Expo Global, Labelexpo Europe, ...).

Dans les deux cas, nous devons rattraper notre retard dans le développement de nouvelles infrastructures (de pointe, durables, accessibles, etc.) et adaptées en termes de capacité aux besoins futurs. En tant que secteur de l'événementiel, nous demandons à être entendus dans ce domaine, de préférence en participant activement aux consultations.

En ce qui concerne le réaménagement de l'infrastructure existante, y compris Brussels Expo, le parc du Cinquantenaire, etc., nous aimerions être activement impliqués (en tant que futurs utilisateurs potentiels) concernant les besoins, opportunités, concepts, équipements, etc. Nous n'insisterons jamais assez sur la nécessité d'examiner également le besoin de développer une infrastructure supplémentaire (ou au moins d'en faciliter le développement) dans les environs immédiats : transports publics, capacité hôtelière, restaurants, etc.

La nécessité pour les différents secteurs, qui font tous partie de l'écosystème, de travailler ensemble pour faire de Bruxelles une destination qui accueille les événements «à bras ouverts» a été démontrée à plusieurs reprises.

Une représentation permanente de Visit Brussels, entre autres, est un bon début, mais une consultation plus large dans laquelle la politique est constamment adaptée en termes de cocréation (sur la base du suivi, de l'analyse, ... et de la confiance mutuelle) nous semble une meilleure façon d'accélérer le processus de rattrapage nécessaire. C'est ce qui nous permettra d'optimiser toutes les opportunités.

Coopération acteurs privés et services publics

Nous croyons en la possibilité d'un meilleur équilibre entre les services publics (Brussels Major Events) et les entrepreneurs privés. Nous voyons parfois des services et des opportunités offerts qui ne sont pas accessibles aux entrepreneurs privés, alors qu'ils contribuent aussi et même davantage (via les impôts) au budget bruxellois.

Pourquoi ne pas favoriser les acteurs locaux ? Les intervenants extérieurs ont accès à des lieux et à des données qui rivalisent avec les intervenants locaux. Nous pensons que des choix plus équilibrés peuvent être faits pour offrir de meilleures opportunités aux entrepreneurs locaux.

Compétitivité avec les autres villes.

Bruxelles a besoin d'une forte mise à niveau de ses capacités d'accueil d'événements afin de rester dans la course aux côtés d'autres villes européennes similaires. Ceci en termes de capacité, de qualité et d'accès aux sites historiques emblématiques et symboliques.

Des lieux publics comme la Grand Place, les pelouses autour de l'Atomium et le parc du Cinquantenaire ne sont plus disponibles, alors que d'autres villes offrent des emplacements similaires pour rester compétitives.

La rénovation du Cinquantenaire à l'horizon 2030 est une excellente occasion d'envisager dès le départ l'utilisation de l'événementiel dans le développement de ce vaste site. Event Confederation souhaite participer en tant que partenaire au développement du parc et des bâtiments.

En ce qui concerne le réaménagement des lieux publics en général, nous pensons qu'une meilleure coordination et une vue d'ensemble ou un contrôle technique préalable pourraient contribuer à garantir la facilité d'utilisation de certaines infrastructures qui seront disponibles pour des événements. Une sorte de cadastre pourrait peut-être être utile à cet égard. La ville pourrait ainsi devenir un moyen de communication plus accessible.

Collaboration entre l'industrie événementielle et les hôtels - Visit Brussels

Nous pensons que nous pouvons en tant que partenaires, promouvoir la ville de Bruxelles, même si nous constatons parfois un déséquilibre en termes d'orientation et de stratégie développée.

Les organisateurs d'événements peuvent attirer les entreprises dont les hôtels peuvent bénéficier. Avec deux représentants au sein du nouveau comité stratégique de Visit Brussels, il sera possible d'améliorer le dialogue et la visibilité sur les activités de Visit Brussels et d'élaborer une proposition intégrée incluant des lieux indépendants et pas seulement des salles de réunion et d'événements dans les hôtels.

Expo Bruxelles

À court terme, la vision à long terme doit devenir plus précise. Cela permettra à nos entrepreneurs de développer une politique commerciale appropriée. Les délais de 3 à 4 ans pour les propositions commerciales sont très courants. Nous comprenons qu'il s'agit principalement de choix politiques et de voies que les dirigeants politiques explorent pour Brussels Expo, mais le sentiment d'urgence est clairement présent.

Questions ouvertes :

- Sur quel type et quelle taille d'événements l'accent sera-t-il mis ?
- National ou international ?
- Quels sont les investissements prioritaires ?
- Combien de mètres carrés sont encore disponibles ?
- Comment la structure opérationnelle de Brussels Expo pourra-t-elle servir tous les types de clients ? Cela compromet déjà aujourd'hui la réactivité commerciale.

Il est évident qu'un projet de rénovation en profondeur - avec des investissements dans la qualité, le confort, l'attractivité - s'impose d'urgence et constitue le strict minimum. Et ce qui est bien pire, certains organisateurs s'interrogent de plus en plus sur la sécurité de leurs visiteurs dans certains halls du fait de l'état douteux de certains espaces.

L'absence totale d'hôtels à proximité de Brussels Expo ne permet pas d'attirer des foires internationales. Brussels Expo devrait disposer d'au moins deux types d'hôtels. L'un destiné au personnel et l'autre aux visiteurs/participants d'un niveau plus élevé. Les exemples européens nous enseignent que c'est le strict minimum.

Bureau des événements

Comment améliorer la coordination entre région-municipalité-BIM (+ et parfois aussi Régie des Bâtiments) pour faciliter le processus d'obtention des approbations organisationnelles et, ainsi, avoir une meilleure idée à l'avance de la faisabilité de toutes les instances impliquées ?

Certaines municipalités disposent d'un guichet, mais le fait d'avoir 19 communautés différentes rend le travail de l'organisateur beaucoup plus complexe.

Idéalement, il faudrait un bureau des événements au niveau du gouvernement bruxellois ou de Visit Brussels. Cela permettrait une coordination immédiate à la fois pour les conseils stratégiques et l'inclusion de l'événement dans les agendas, la planification, etc.

Comment Visit Brussels peut-elle soutenir les acteurs individuels pour attirer à Bruxelles d'autres événements touristiques moins visibles comme le Grand Départ ? Et au cas où Visit Brussels attirerait ce type d'événement, les partenaires privés pourraient-ils jouer un rôle, et pas seulement Brussels Major Events ?

Les avantages d'attirer des événements de grande envergure dans une ville ou une région sont nombreux à plusieurs niveaux, sur le plan économique mais aussi pour l'ensemble des habitants. Il va de soi que nous y voyons également un rôle de centre de connaissances. L'étude - l'analyse - ... du marché peut être utile à tout acteur du marché.

Stade Roi Baudouin

L'investissement récent de 6 millions d'euros pour la rénovation à court terme est un premier pas dans la bonne direction. Mais quelle est la vision à long terme ?

- D'autres salles VIP seront-elles créées ?
- Les visiteurs bénéficieront-ils d'un plus grand confort ?
- Quelles sont les exigences en matière de télévision ?
- ...

Capacité pour les congrès

Nous pensons que le marché peut accueillir un lieu de conférence plus grand dans la région de Bruxelles, doté d'un confort moderne en termes d'architecture, d'ameublement, de connectivité à la mobilité, etc.

L'importance de l'occupation existante et l'absence d'infrastructures contemporaines plus importantes à Bruxelles constituent clairement un goulot d'étranglement qui empêche le secteur de l'événementiel de se développer plus franchement. Un ou plusieurs lieux plus grands et plus contemporains sont nécessaires pour favoriser l'essor des nombreux petits organisateurs, fournisseurs et lieux.

C. Wallonie

Collaboration

Afin d'apporter un soutien optimal à nos membres wallons, la coopération avec le gouvernement wallon est une étape nécessaire. Aujourd'hui – post-coronavirus - nous devons constater que l'intérêt pour notre secteur est très limité.

Ce qui est possible avec d'autres pouvoirs publics peut certainement être réalisé avec la Wallonie. Que ce document soit une incitation à une coopération accrue.

V. Conclusion

Ce document est un appel clair. L'Event Confederation se positionne en tant que partenaire constructif de la stratégie visant à optimiser la croissance du secteur événementiel et ainsi apporter un soutien maximal à l'économie belge et régionale.

Les défis pour le secteur sont nombreux. Durabilité, IA, amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour nos employés, etc. C'est du domaine du possible, ce sont des ambitions réalistes dans lesquelles Event Confederation veut jouer son rôle.

Event Confederation rassemble le vaste secteur de l'événementiel et, à cet égard, est le partenaire idéal du gouvernement pour atteindre les objectifs du secteur.

Contacts

Event Confederation vzw
Belgique Square 1
1020 Bruxelles

Stijn Snaet
+32 475 70 36 76
Stijn@event-confederation.be

Vinciane Morel de Westgaver
+32 476 78 17 89
Vinciane@event-confederation.be

Christine Merckx
christine@event-confederation.be
+32 473 69 21 84

EVENT
CONFEDERATION